Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Les pays qui interdisent la cigarette électronique



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

La Première ministre Elisabeth Borne a annoncé, dimanche 3 septembre, que le gouvernement allait interdire prochainement la « puff », cigarette électronique jetable très populaire chez les jeunes, dans le cadre du nouveau plan national de lutte contre le tabagisme. La Première ministre accuse en effet cette cigarette électronique d'encourager les adolescents à se tourner vers le tabac.

La France est loin d'être le seul pays à vouloir limiter le vapotage. À ce jour, une trentaine de pays dans le monde ont mis en place une interdiction totale de la vente de toutes les cigarettes électroniques sur leur sol, qu'il s'agisse de vapoter des produits à base de nicotine ou non. Comme le montre notre infographie, ces pays se concentrent très majoritairement dans trois régions du monde : Amérique du Sud, Moyen-Orient et Asie du Sud. Dans certains de ces pays, l'interdiction s'étend même à l'importation et à l'usage de cigarettes électroniques, comme c'est le cas en Thaïlande où la législation est particulièrement stricte sur le sujet : y posséder une cigarette électronique peut en effet être passible d'une peine de prison.

Notre infographie n'inclut en revanche pas les pays ayant mis en place des restrictions partielles. Au Danemark par exemple, les liquides nicotinés pour e-cigarettes sont interdits (mais pas ceux sans nicotine), alors qu'en Suède ou en Norvège ils sont soumis à une prescription médicale. Les législations sur ce sujet évoluent très rapidement à travers le monde et de nouveaux arrêtés sont régulièrement pris par les pays, États et municipalités.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

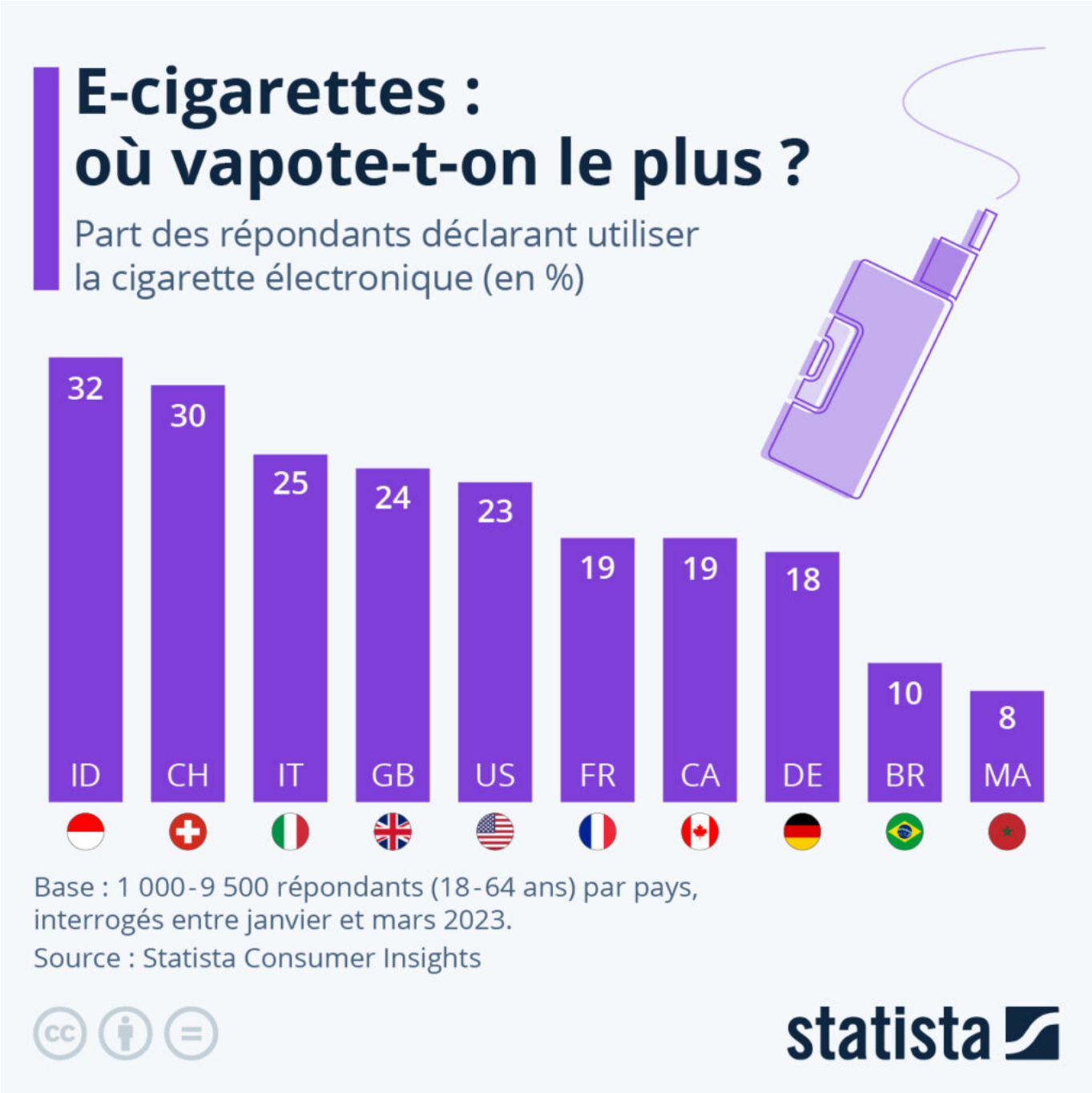
Valentine Fourreau, Statista.

Ecrit par le 22 novembre 2026

E-cigarettes : quels pays vapotent le plus ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Malgré les doutes sur ses effets négatifs sur la santé, la cigarette électronique pourrait être reconnue comme l'un des outils de sevrage tabagique, au même titre que les patchs ou les chewing-gums à la nicotine. C'est le message délivré par le ministre français de la Santé dimanche 28 mai, qui considère la prescription et le remboursement de ces outils de sevrage tabagique par les assurances sociales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

En Europe, les cigarettes électroniques sont particulièrement populaires en Suisse, où 30 % des participants à l'enquête du Statista Consumer Insights déclaraient en faire l'usage, alors que l'Italie (25 %) et le Royaume-Uni (24 %) figurent aussi parmi les pays qui comptent le plus d'utilisateurs. En France, le pourcentage de vapoteurs s'élève à 19 %. En revanche, les Marocains semblent bien moins enthousiastes à l'idée de vapoter des liquides aux parfums variés. Dans ce pays d'Afrique du Nord, seuls 8 % des répondants déclaraient utiliser une e-cigarette.

De Claire Villiers pour Statista